



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 17659

Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation de l'hôpital Saint-Joseph de Bitche en Moselle. Cet établissement hospitalier privé à but non lucratif possède actuellement les équipements nécessaires pour remplir ses missions de service public pour la population du pays bitchois. D'autre part, la maternité effectue 250 accouchements dans l'année. A la population sédentaire, il faut ajouter 90 000 visiteurs de la citadelle et de son musée ainsi que les passages des nombreux régiments au camp militaire. La commune de Bitche est située à 35 et 45 kilomètres des hôpitaux les plus proches de Sarreguemines et Haguenau. Cette zone, au relief difficile, connaît des périodes hivernales rudes, engendrant parfois un isolement. Ces faits expliquent la forte mobilisation des habitants, des personnels et des élus à l'annonce par l'agence régionale d'hospitalisation de Lorraine de la restructuration et de la fermeture de divers services, notamment la maternité. Au vu de l'ensemble de ces éléments, la restructuration doit être suspendue et tout doit être mis en oeuvre pour trouver une solution maintenant la qualité du service public hospitalier et un aménagement du territoire respectueux des besoins des populations. En conséquence, elle lui demande de prendre les mesures nécessaires au maintien des services de cet établissement.

Données clés

Auteur : [Mme Muguette Jacquaint](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17659

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 1998, page 4092